

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 12 (2010)
Heft: 6

Artikel: Le calvaire des termes
Autor: Bignasca, Nicola
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le calvaire des termes

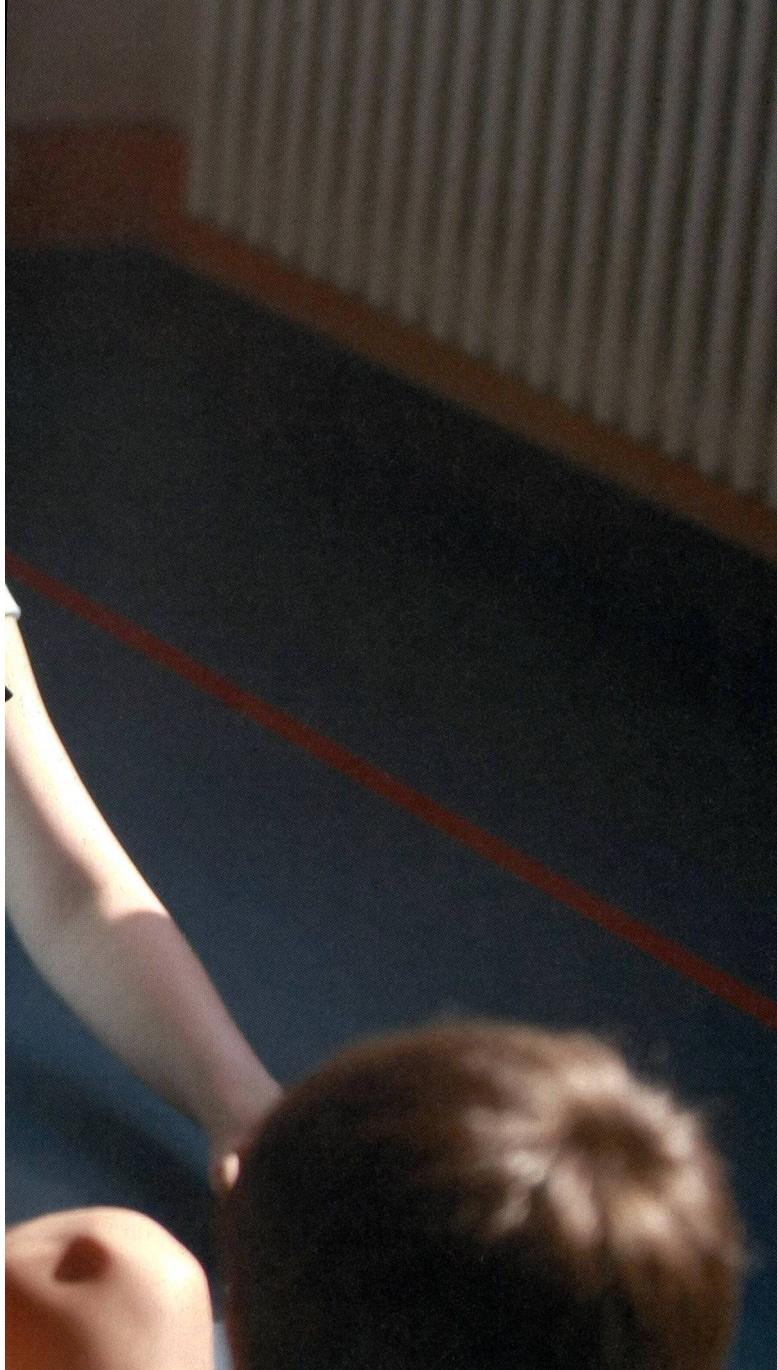
Fixer des standards pour le contenu, les objectifs et les ressources dans l'enseignement de l'éducation physique est-il un défi ou une chance pour les enseignants? Cette question était au cœur de la conférence sur l'éducation physique qui s'est tenue en septembre.

Texte: Nicola Bignasca; photo: Philipp Reinmann

Les normes sont incontournables dans le commerce et l'industrie. Elles sont devenues un bien commun, permettant le bon fonctionnement de multiples processus et définissant l'avancement technique de presque tous les objets d'usage courant. Prenez l'exemple d'une ampoule. Elle aussi doit remplir certains critères: si elle ne fonctionne pas et ne produit pas le résultat escompté (out-

put), la qualité des matériaux (input) et du processus de fabrication sont passées au crible.

La politique de formation se basait jusqu'ici sur le principe de la concordance entre les directives des plans d'études et les objectifs des enseignants; elle reposait sur l'idée que la mise en place de conditions et de ressources personnelles et structurelles condui-



sait automatiquement à un cours de qualité et à de bons résultats chez les élèves. Depuis le début des années 90, les entreprises de services et les instituts de formation ont développé une nouvelle conception de la qualité, fondée sur la gestion totale de la qualité (total quality management – TQM) (Landwehr, 2003, p. 6). La question de l'efficacité du système de formation ayant été soulevée, on se concentre désormais aussi sur le résultat de l'enseignement (Oelkers, 2008).

La mise en œuvre de la «réflexion en partant du résultat» est aussi passionnante que difficile. Son premier et principal obstacle est la définition du résultat et, dès lors, celle de la performance visée par l'enseignement (de l'éducation physique). Le cas de l'ampoule est simple: soit elle remplit les critères exigés et elle fonctionne, soit elle ne fonctionne pas. Comment cela se traduit-il dans le cas de

l'éducation physique? La difficulté à définir le résultat ne devrait pas conduire à ce que les instruments appliqués en économie soient écartés d'office. Lorsqu'une ampoule ne fonctionne pas, les machines de production et les matériaux sont remis en question. Il existe des similitudes avec l'éducation physique. Les plans d'études et le matériel didactique en constituent les outils. La formation des enseignants d'éducation physique et la qualité de l'équipement constituent une partie des matériaux.

Etat des lieux

Les experts se sont penchés à de maintes reprises sur l'intérêt et l'opportunité d'avoir des standards pour l'éducation physique et sur les défis que cela poserait. Ces discussions ont surtout mené à la conclusion que les standards doivent servir plusieurs objectifs, allant du monitorage de la formation au développement des écoles et au diagnostic individuel. Dans ce contexte, il y a lieu de tenir compte des conséquences de la conformité ou de la non-conformité aux standards. Cette question a également été au cœur de la 6^e Conférence sur l'éducation physique, qui a rassemblé nombre de représentants de la formation et de l'éducation physique en septembre dernier à Fribourg. Un programme riche et des objectifs ambitieux attendaient les participants: explication des concepts-clés; présentation des exigences des standards de formation HarmoS; expériences faites avec des standards dans d'autres disciplines; état des connaissances dans le domaine de l'éducation physique; défi représenté par le lancement et l'application de standards de formation pour le cours d'éducation physique.

Wolfgang Ulrich, collaborateur scientifique à la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM et membre du comité d'organisation de la conférence sur l'éducation physique, nous a aidés à dresser un aperçu de la question.

Points de référence

Qu'est-ce qu'on entend par standard dans le domaine de la formation? Selon Ravitch, les standards définissent le contenu, les objectifs, les mesures et les ressources qui ont un effet sur les processus d'apprentissage des élèves et les améliorent (Oelkers & Reusser, 2008).

Cette définition est bien entendu très abstraite. Les trois types de standards ci-dessous, énoncés dans leur langue originale, l'anglais, donnent une idée concrète: content standards, performance standards et opportunity-to-learn-standards.

Les «content standards» définissent le contenu du cours, c'est-à-dire les connaissances transmises par les enseignants et devant être assimilées par les élèves. «Ils sont décrits dans les plans d'études et les moyens didactiques», précise Wolfgang Ulrich. «La Suisse donne un bon exemple sur ce point. En effet, nous disposons d'un manuel d'éducation physique utilisé à l'échelle nationale. De plus, chaque canton a mis en place un plan d'études plus ou moins détaillé dans la discipline sportive.»

Faiblesses

Les «performance standards» définissent la performance visée. L'objectif est de fixer le niveau de compétence et le degré de réalisation des objectifs tout en répondant à la question: «Qu'est-ce qui est assez bien?» La Suisse, comme d'autres pays, n'est pas encore parvenue à définir des standards de performance à caractère obligatoire par manque de références, c'est-à-dire de modèles de compétences sur lesquels baser ces standards. Cette lacune se fait ressentir: «Un modèle de compétences doit présenter les aspects, la

gradation et le développement des compétences et servir de base pour déterminer les performances requises dans chaque domaine et aux différents niveaux d'étude afin de répondre à certaines exigences. Le contenu doit progresser selon une certaine logique, qui montre comment transmettre et coordonner ces différents aspects à la compétence.» Cependant, comme évoqué plus haut, il reste à développer un tel modèle de compétences pour l'éducation physique.

De bonnes possibilités d'apprentissage

Le troisième type de standards, les «opportunity-to-learn-standards» concerne les conditions, la structure et le type d'organisation de cours qui permettent aux élèves d'apprendre. Certaines possibilités d'apprentissage se basent sur les moyens et d'autres sur les processus. «Dans le cas des premiers, il s'agit des plans d'études, des moyens didactiques, des dispositions légales comme les trois heures d'enseignement obligatoire, des installations sportives et de la formation des enseignants d'éducation physique. Ainsi, le cadre et les conditions nécessaires sont créés en vue d'enseigner le contenu et de réaliser les objectifs de performance», ajoute Wolfgang Ulrich.

Quant au processus, il fait référence au cours, à la façon dont l'enseignant d'éducation physique l'organise, structure les leçons, choisit les méthodes et les concepts didactiques, et à la manière dont il prépare son cours, le dispense et l'évalue. En Suisse, la situation dépend de la façon dont chaque moyen défini est mis en œuvre. «En général, le processus se déroule bien lorsque les enseignants sont qualifiés, c'est-à-dire lorsqu'ils possèdent les connaissances didactiques et méthodologiques requises», estime Wolfgang Ulrich. «Or la réforme de Bologne a eu pour effet que nous rencontrons des enseignants possédant des formations très variées. La question se pose alors de savoir si ceux qui ont obtenu peu de crédits sont en mesure de dispenser un cours d'éducation physique qui soutient au mieux les élèves dans leur apprentissage.»

Un certain niveau

Les standards peuvent également être formulés à partir des objectifs à réaliser. HarmoS se limite aux standards de base et, dès lors, aux compétences devant être acquises par l'ensemble des élèves dans un délai déterminé. Outre ces exigences de base, il existe des exigences moyennes et maximales. La question se pose ici de savoir s'il est judicieux de fixer des standards minimaux pour l'enseignement de l'éducation physique. Wolfgang Ulrich: «Les discussions avec les participants à la conférence sur l'éducation physique ont montré que les standards minimaux ne sont pas intéressants pour les élèves. Ce n'est pas motivant de devoir atteindre un tel niveau. Les standards minimaux le sont tout aussi peu, étant donné qu'ils sont inaccessibles à la plupart des élèves. Les standards moyens sont intéressants, car ils peuvent servir de base aux élèves pour se mesurer à leurs camarades.»

Investissement dans le monitorage de formation

Les standards de formation suisses définis dans le projet HarmoS sont des standards de base qui peuvent être mesurés et testés. Ils fixent les compétences que doivent acquérir les élèves jusqu'à un certain âge. Ces compétences sont décrites de façon assez concrète pour pouvoir en tirer des exercices et, en principe, pour être testées au moyen d'épreuves.

La question se pose alors de savoir si les leçons d'éducation physique doivent suivre cette voie. Les standards contenus dans HarmoS sont utilisés aux fins d'un monitorage national de la formation. Les décisions doivent être prises sur la base de données éprouvées. Est-il primordial de fixer des standards pour l'éducation physique afin de soutenir les décisions en matière de politique du sport? Ou ces standards doivent-ils servir essentiellement au développement de l'école et des cours? Wolfgang Ulrich: «La décision n'a pas encore été prise. Elle est pourtant nécessaire pour déterminer la forme que prendront ces standards.» ■

Références bibliographiques

Landwehr, N.; Steiner, P. (2003): *Das Q2E-Modell. Schritte zur Schulqualität*. Berne: hep.

Neumann P. (2010): *Zwischen Kompetenz und Inkompetenz. Eine ländervergleichende Untersuchung zu Kompetenzerwartungen im Grundschulsport*. In: Sportunterricht, 59.

Oelkers, J.; Reusser, K. (2008): *Qualität entwickeln, Standards sichern, mit Differenzen umgehen*. Bonn, Berlin.

Exemple

Améliorer la qualité du jeu

Les trois types de standards sont indissociables. L'apprentissage est concrétisé par des performances tangibles, et les possibilités d'apprentissage dépendent de la définition précise du contenu et de la performance souhaitée. L'exemple suivant illustre bien ce principe: «Le plan d'études prévoit l'enseignement du volleyball (content standard). L'objectif est d'améliorer la qualité du jeu. A la fin de la leçon, les élèves sont en mesure de se passer la balle avec plus de précision et de marquer davantage de points (performance standard). Les possibilités d'apprentissage sont une condition essentielle pour réaliser la performance requise. Les moyens comprennent une salle de sport aménagée pour pratiquer le volleyball, un enseignant capable de donner un cours de qualité ainsi qu'un nombre suffisant de leçons. Le processus se compose d'une structure didactique et méthodologique visant à soutenir l'apprentissage. Un modèle d'apprentissage basé sur l'expérience, par exemple, est approprié dans ce cas.»